



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 1er avril 2008

Résolution: CA08 14 0087

Demander au conseil municipal d'adopter, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction et l'aménagement d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frank VENNERI

et résolu :

De demander au conseil municipal :

1. D'adopter, en vertu des dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement visant la construction et l'aménagement d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel;
2. De soumettre ce dossier, conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal, à l'Office de consultation publique de Montréal, afin qu'il procède à la consultation nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1083023002

Anie SAMSON

Maire d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 2 avril 2008